Envoyé en préfecture le 29/12/2023
Reçu en préfecture le 29/12/2023
Publié le
ID : 029-212901037-20231229-DEC2023_005FIN-BF

06 LOCATION DE SALLES	TARIFS 2024
CENTRE CULTUREL LE FAMILY	
I - SALLE DE SPECTACLE	
Forfait de location 15 heures comprenant installation, répétition, manifestation et démontage le jour de la manifestation	
1 / Activité commerciale (réduction de 40 % à partir de la 2ème location au cours de la saison culturelle)	1 286,00 €
Forfait de location- 6 heures - entre 8h et 20h	643,00 €
2 / Manifestations organisées par des associations non landernéennes	772,00 €
Forfait de location- 6 heures - entre 8h et 20h	514,00 €
3 / Manifestations organisées par des associations de la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas et autres structures et services publics	643,00 €
Forfait de location- 6 heures - entre 8h et 20h	386,00 €
4 / Manifestations organisées par des associations landernéennes et groupe scolaire landernéen du second degré (mise à disposition gratuite pour une répétition générale d'une durée maximale de 4h dans la quinzaine précédant le spectacle selon la disponibilité de la salle)	386,00 €
Forfait de location- 6 heures - entre 8h et 20h	257,00 €
5 / Conférences, spectacles jeune public (âge scolaire) se déroulant en journée	257,00 €
6 / Montage d'une manifestation , la veille 8 heures	255,00 €
7 / Montage d'une manifestation, la veille - 4 heures	128,00 €
II - LOCATION EQUIPEMENT ET PRESTATION TECHNIQUES	
1 / Location du vidéo projecteur	103,00 €
2 / Location des équipements techniques avec le soutien* d'un régisseur de la salle (présence indispensable d'un technicien professionnel) **soutien du régisseur de la salle: accueil, aide au montage et au démontage et à la régie pendant la manifestation*	386,00 €
III - MANIFESTATIONS A BUT HUMANITAIRE et manifestations organisées par des associations dont le but est de récolter des fonds en vue de venir en aide à des landernéens atteints de pathologies spécifiques	232,00 €
IV - MISE A DISPOSITION DE VERRES REUTILISABLES	
Redevance par verre non restitué	1,30 €
V - HALL D'EXPOSITION	
Associations landernéennes	
Réception	gratuit
VI- SALLE DE DANSE	
1 / Association landernéenne	gratuit
2 / Association non landernéenne ou activité commerciale	
- Journée - 8h	193,00 €
- Demi-journée - 4h	103,00 €
- Forfait 2 heures	51,50 €
- Tarif horaire	30,00 €
VII - MENAGE	
Forfait 1 heure	49,00 €
VIII - MANIFESTATION se déroulant sur plusieurs jours consécutifs avec la même configuration (salle et technique) :	
Réduction de 40 % (salle et technique) à partir de la deuxième journée	